



Programme de Formation

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne appelée à utiliser un engin de chantier.

PRÉ-REQUIS : Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
Posséder les aptitudes médicales requises
Comprendre le français

DUREE : 1 jour (7 heures) à 2 jours (14 heures) en fonction des catégories et du nombre de participant.

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise.

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par les stagiaires et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : Evaluation théorique (sous forme de questionnaire sommatif) et pratique (sous forme d'évaluation de situation réelle sur chariot)
Après avis favorable, attestation fournie en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : CF3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 1440.00€ TTC

MODALITE ET DELAI D'ACCES :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Mr LETONDOR Thierry

FORMATION A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER ®R482

PERMETTANT LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION DE CONDUITE

CONTEXTE :

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 02 décembre 1998.

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

Réglementaires :

- Vérifier l'aptitude à la conduite d'un ou des engins de chantiers
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Pédagogiques : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser en sécurité un engin de chantier en respectant le référentiel CACES® en vigueur
- Identifier son niveau d'autorisation quant à l'utilisation de cet engin dans le cadre défini par son employeur

FORMATION THEORIQUE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des engins de chantier
- C. Les principaux types d'engins de chantier– Les catégories de CACES®
- D. Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- E. Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- F. Exploitation des engins de chantier
- G. Vérifications d'usage des engins de chantier

FORMATION PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D. Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- E. Chargement / déchargement sur port-engins (en option pour certaines catégories)



Le Centre de formation 3D est certifié Organisme TESTEUR CACES® par DEKRA Certification, inscrit sous le N° D-599-12 dans la base de données de l'INRS.

Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.